

## Bibliothèque de Genève Souffrance du personnel enfin reconnue

Le personnel de la Bibliothèque de Genève (Bastions, La Musicale, Centre d'iconographie, Musée Voltaire, Villa La Grange) dénonçait depuis de nombreuses années un management toxique ayant de graves conséquences sur le climat de travail et la santé du personnel. Faute d'avoir été entendu par la direction du Département de la culture et des sports (DCS), cette souffrance a été confirmée par un récent rapport d'audit de la Cour des comptes. Il contient 21 recommandations portant sur la restauration d'un climat de travail serein, la gestion opérationnelle et le positionnement institutionnel de la BGE. Le comportement du Directeur, jugé inapproprié, a finalement décidé le magistrat S. Kanaan à s'en séparer. Si le personnel a appris avec soulagement ce départ, la perte de confiance envers la hiérarchie du DCS est réelle vu le déni de réalité qu'elle avait adopté face aux difficultés énoncées par les représentant-e-s du personnel. Réuni en Assemblée générale, le personnel a mandaté les syndicats pour effectuer le suivi de la mise en œuvre des recommandations du rapport et de l'expertise technique en matière santé et sécurité du personnel, ainsi que pour poursuivre la bataille contre l'externalisation du personnel de la BGE.

### Conduite du personnel à revoir

Le personnel est plutôt satisfait du rapport de la Cour des comptes, avec le sentiment d'avoir été entendu. Il demeure dans l'expectative sur la mise en œuvre des recommandations et des priorités qui seront décidées. Si la Cour des comptes a insisté sur la nécessité d'enclencher une démarche participative, le personnel s'interroge sur la façon dont il sera réellement pris en compte dans les décisions que prendra le DCS. Il relève l'absence de moments de réunions et d'échanges structurés ne servant pas uniquement à la communication de décisions prises par la hiérarchie et un réel défaut de formation des cadres en matière de participation. Les groupes de travail constitués pour mettre en œuvre les recommandations seront un test déterminant de la volonté du DCS de changer de méthode de management.

### Expertise externe

L'OCIRT, également préoccupé par l'apparition de problèmes pouvant avoir des conséquences graves pour les membres du personnel, en particulier des répercussions sur leur santé, sur les relations interpersonnelles au sein des équipes et sur leur travail, a exigé du Département qu'il fasse réaliser par un spécialiste externe en santé-sécurité au travail une expertise technique. Elle va démarrer prochainement. Un groupe de pilotage, composé de représentant-e-s du personnel et des syndicats, va suivre ce processus.

### Avenir incertain de l'institution

La BGE est un service de la Ville de Genève de plus d'une centaine d'employé-e-s. Dans le cadre de la loi sur la répartition des tâches entre canton et communes en matière de culture, le comité de pilotage avait décidé en automne 2017 de suspendre ses travaux sur l'avenir de la BGE. Une récente rencontre avec le magistrat Kanaan a confirmé que les travaux demeuraient gelés, mais qu'il souhaitait une négociation avec le Canton en vue d'une clarification du positionnement institutionnel de la BGE. Toujours aussi flou quant au modèle envisagé de collaboration avec le canton, de même que sur le sort qui serait réservé au personnel municipal, les organisations du personnel lui ont réitéré leur désaccord quant au transfert du personnel et des tâches de la BGE hors de la Ville de Genève. Nul besoin d'externaliser pour collaborer avec l'Université et augmenter la part du canton dans le financement des tâches qu'il délègue historiquement à l'institution.

Valérie Buchs/SIT-Info avril 2018